



## **AVIS PUBLIC**

### **DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE**

Une demande de dérogation mineure sera entendue à la séance régulière du Conseil municipal qui aura lieu le 1<sup>er</sup> juin 2026, à 19h00, à la salle Buchanan, Centre Lac-Brome, 270, rue Victoria à Lac-Brome.

Toute personne intéressée par cette demande est invitée à assister à cette séance et y présenter ses observations. La personne peut aussi soumettre ses commentaires ou observations au greffier, Me Owen Falquero, par écrit ou par courriel à [greffe@lacbrome.ca](mailto:greffe@lacbrome.ca), au plus tard à 12h, le 1<sup>er</sup> juin 2026.

#### **Dérogation mineure no. 665**

291, chemin de Knowlton, lot 4 471 096, zone UCV-6-L15, District de Knowlton-Victoria.

#### **Nature et effets de la demande :**

Demande visant à installer une enseigne de “type perpendiculaire” à être localisée au-dessus des fenêtres du 1<sup>er</sup> étage. Cette même enseigne serait à une distance de 0 m du trottoir.

L’annexe IV du règlement de zonage no 596 stipule qu’une enseigne de “type perpendiculaire” doit être localisée sous les fenêtres du 1<sup>er</sup> étage. La distance minimale de localisation pour ce type d’enseigne est de 0,3 m du trottoir.

Donné à Lac-Brome  
Ce 15 mai 2026

---

**Owen Falquero, B.A., LL.B., J.D.**  
Avocat                      Greffier